

À *Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale
Monsieur le Maire de Fauverney
La commission scolaire*
Aux *Parents d'élèves élus*
Aux *Enseignants*

CR du CONSEIL D'ECOLE du 13 février 2017

Présents : Mmes Atwood, Geoffroy, Ms Bigeard, Dereclenne, Brigatti, pour la commune
Mmes Bonnard, Ciman, Jacques, M Fanjaud, parents d'élèves
Mme Van Bergen, M Mangin et M Roy, enseignants
Excusés: M Bonin, Mme Lenain

➤ **Bilan de la coopérative scolaire**

Monsieur Roy présente le bilan de la coopérative scolaire.
Les comptes présentent un solde habituel pour un milieu d'année scolaire. Quelques achats ont été réalisés, notamment en ce qui concerne des albums pour la méthode de lecture des CP. Apparaissent aussi sur ce bilan l'assurance versée à la MAIF ainsi que la cotisation à l'OCCE.
D'autre part, l'opération « miel » a permis de faire un bénéfice de 200 € environ. Monsieur Roy tient particulièrement à remercier les parents s'étant engagés dans cette opération rondement menée. D'autres actions peuvent être envisagées.

Point sur les modifications du règlement scolaire

Suite à une directive institutionnelle, le règlement intérieur de l'école a du être modifié. Le point 3 concernant les horaires fait l'objet de cette modification. En effet, le point précisant que les maternelles sortiront 5 min avant les horaires de l'élémentaire a du être supprimé. Les enfants des deux structures sortiront à la même heure selon le tableau ci-dessous (pour rappel)
L'école est ouverte le matin à 8h35. Les horaires de classe sont les suivants :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
matin	8h45-12h	8h45-12h	8h45-11h45	8h45-12h	8h45-12h
Après midi	13h45-16h30	13h45-15h		13h45-16h30	13h45-15h

En ce qui concerne le point 6.3, accueil et remise des élèves aux familles, monsieur Roy précise que l'âge de 11 ans (première année de collège) pour récupérer un enfant de maternelle a été discuté et validé en conseil d'école. Après avoir consulté les services juridiques académiques, cette décision votée en Conseil d'école s'avère parfaitement réglementaire.

Pour information, le règlement intérieur de l'école modifié est remis à l'ensemble des membres du conseil d'école et reste à disposition sur simple demande auprès des enseignants pour l'ensemble des parents. Un document spécifique sur les modifications sera transmis via les cahiers de liaison.

➤ **L'aide individualisée (APC)**

Pour la période allant de Noël aux vacances de février, 6 enfants en bénéficient à raison de deux séances par semaine. Chaque soir les enfants sont répartis selon leurs besoins. Le travail en groupe de 3 au maximum permet d'être au plus près des besoins de l'enfant et de remédier plus efficacement à ses difficultés.
Monsieur Mangin fait part de son intention de mettre en place de l'aide aux devoirs pour les élèves de CP/CE1 dès la rentrée de mars, sous réserve de la validation de ses heures IAPE. Cette aide aux devoirs se déroulerait le lundi soir, 16h30-17h30, avec un maximum de 6 enfants. En cas de demandes trop

nombreuses, une « sélection » des enfants ayant le plus besoin de cette aide sera effectuée par les enseignants.

➤ **Aménagement des écoles**

Au primaire : - Remplacement des néons (à la demande), de la classe de monsieur Roy
- Remplacement ou réparation de quelques chaises dont les rivets se cassent. Voir avec la garantie constructeur (chaises garanties 5 ans). Le fabricant a été contacté et une solution de remplacement/réparation est en cours.

A la maternelle : - Problème de fermeture du portail et du portillon de la maternelle.
Des entreprises ont été sollicitées mais les réponses tardent à venir. M Brigatti s'occupe de régler le problème au plus vite.
- La mousse est revenue sur le parcours dans la cour de la maternelle, ce qui rend le sol glissant et dangereux. Un traitement anti-mousse sera effectué.
- L'installation qui permet de gérer la température de l'eau pour le lavage des mains donne entière satisfaction.
- L'accès modifié à la maternelle (rampe d'accès) vient ce jour même d'être validé par une commission de sécurité. Monsieur Mangin signale quand même que selon lui, la marche reste dangereuse pour les enfants. Le compte rendu de l'expert sera annexé au compte rendu du conseil d'école dès qu'il sera en possession de la mairie.

Monsieur Bigeard fait le point sur l'avancement du projet de la nouvelle école. Une date de rentrée dans les nouveaux locaux pourrait être envisagée en 2019-2020 ou l'année d'après. Le travail avec un programmiste est en cours, le projet sera ensuite soumis à un concours d'architectes comme le veut la réglementation. En parallèle, le PLU est en cours d'instruction et sera validé courant 2017 avec un projet de construction d'une quarantaine de pavillons autour de l'école. Monsieur Roy informe le conseil que les enseignants ont été sollicités pour participer à l'élaboration de ce projet et en remercie le conseil municipal.

Monsieur Roy remercie monsieur le Maire et l'ensemble du conseil municipal qui offrent aux enseignants de Fauverney des conditions exceptionnelles d'enseignement, tant au niveau matériel qu'au niveau écoute et disponibilité.

Monsieur Roy remercie également monsieur Quillardet (employé communal) qui veille à la sécurité des enfants. Dès qu'il y a un risque de glissades aux abords de l'école, ce dernier ne manque jamais l'occasion de saler avant l'arrivée des élèves. Il est également disponible pour les travaux courants d'entretien pour les deux écoles.

Sorties scolaires, piscine, projets

Sorties déjà réalisées

Le spectacle de fin d'année : les enfants de l'école ont assisté à un spectacle à la salle de Chassagne. Dans le même ordre d'idée, le père Noël est passé à la maternelle juste avant les vacances pour distribuer les cadeaux ainsi qu'un bon goûter. Les enseignants remercient la commune pour l'achat des cadeaux et l'organisation de ces moments festifs autour des enfants.

Piscine de septembre à fin décembre : tous les enfants du primaire et les grandes sections de maternelle se sont rendus depuis septembre à la piscine olympique les jeudis de 14h à 14h40. Entrées et transport sont pris en charge par la commune. L'équipe enseignante les en remercie. Cette année encore, nous avons le plaisir d'avoir un grand nombre d'accompagnateurs différents, nous remercions les parents ayant pris le temps de nous accompagner sur une ou plusieurs séances et ayant pris le temps d'assister à la séance d'agrément bénévole piscine.

Spectacle à Thorey en plaine maternelle, CP-CE1 et maternelle : Compagnie « poudre d'escampette », présentant le spectacle « ma vie de clown ». Très bonne prestation, bien au niveau des enfants à laquelle ont participé les enfants de Thorey, Magny et Fauverney.

Sorties en projet

Visite du collège: une visite du collège est programmée avec les CM2-CM1 d'ici la fin de l'année avec visite des locaux, repas au self (?). le principe d'une « journée entière dans la peau d'un 6^{ème} » est reconduit. Nous sommes en attente de la date précise de cette journée.

Sortie cinéma cycle 3 : en fonction de la programmation de l'Eldorado de Dijon, pour cette période, la programmation ne correspondait pas aux projets de classe. Monsieur Roy est en attente de la prochaine grille afin d'y trouver un éventuel film ou une animation correspondant.

Maternelle : une rencontre annuelle d'athlétisme avec les écoles de Magny et d'Izier est prévue le jeudi 29 juin 2017 aux abords de la cour de l'école élémentaire.

Sorties de fin d'année

- Maternelle :
- Primaire :

Cette année, et pour la première fois, les 3 classes partiront ensemble, le 26 juin sur le site du parc aux oiseaux, à Villars Les Dombes.

➤ **Fête de fin d'année**

Lieu : école primaire

Date : le 23 /06

Organisation à mettre rapidement en place, réunion avec les parents volontaires.

➤ **Question parents d'élèves élus**

Pourquoi les élèves n'ont pas participé au « festival à pas contés cette année ?

Ce festival est pris d'assaut par les écoles dijonnaises en premier lieu. D'autre part, le dépliant étant peu explicite, c'est un peu une « loterie » quand à l'adaptation au public des élèves (de la maternelle au CE1). Enfin, le prix (7.50€par enfant et le transport en plus) est assez dissuasif.

Opération Brioches

Les parents d'élèves élus proposent d'organiser une vente de brioches au profit de la coopérative afin de financer les actions et sorties de l'école. Les brioches seront des « Nanterre » 400g. La date de livraison est programmée au vendredi 16 mars.

Prochain Conseil d'école : 13/06/16

Le président du Conseil d'école

Représentant des parents d'élèves élus